



Numéro – 57

Hausse du revenu agricole en Picardie en 2012

La DRAAF a publié, par le SRISE, une analyse des résultats économiques des exploitations de la région en s'appuyant sur l'enquête annuelle étudiant les résultats comptables (Réseau d'Information Comptable Agricole, le RICA). Elles y sont classées par secteur d'activité dominant ou OTEX (orientation technico-économique des exploitations) en fonction des parts respectives des différentes productions dans le produit total. La variable utilisée pour comparer les résultats entre OTEX et avec les années précédentes est le Revenu Courant Avant Impôts (RCAI) rapporté au nombre d'actifs non salariés.

En 2012, le revenu moyen en Picardie était de 73 000 € (contre 56 300 € en 2011 soit une hausse de 30 % alors qu'elle est de 9 % au niveau de la métropole. Les régions du Bassin parisien (Ile de France, Picardie, Centre et Champagne-Ardenne) occupent les 4 premières places (dans cet ordre avec 97 800 € pour la première). Les OTEX grandes cultures et céréales-oléagineux-protéagineux, bien représentées dans ces régions, tirent les résultats vers le haut avec respectivement 96 300 € et 78 200 €. Concernant les exploitations en productions animales, celles en "polyculture-polyélevage" (17 % du total) atteignent 68 500 € (en grande partie grâce au volet végétal) alors que celles en "bovin lait" doivent se contenter de 27 600 €. L'Oise se situe au deuxième rang régional avec 70 300 € derrière la Somme et devant l'Aisne qui a pâti de mauvais résultats en viticulture.

L'année s'est caractérisée par la baisse des volumes pour les productions végétales et animales, mais la hausse des prix (+ 21 %) l'a nettement compensée pour les végétaux, nettement moins (+ 5 %) pour les filières animales. Les consommations intermédiaires ont connu une hausse sensible des prix, notamment les produits pétroliers (+16 %), l'alimentation animale (+ 7 %) et les engrais (+14 %) mais, pour ces derniers, compensée par une baisse équivalente du volume. Finalement, la valeur des productions végétales augmente de 18 % alors que celle d'origine animale n'augmente que de 3 % avec, pour le lait, une baisse simultanée des volumes et des prix. La raréfaction des oeufs liée à la mise aux normes des bâtiments a fait grimper les prix de 54 %. Les céréales et les oléagineux ont vu leur prix et les volumes augmenter simultanément ; la baisse de la production de protéagineux est compensée par la hausse des prix (à l'inverse des pommes de terre) et, pour la bette-oise, on constate une baisse de 10 % du volume et de 3 % du prix dans un contexte excédentaire.

Ces évolutions assez contrastées des quantités et des prix, qui parfois se compensent mais ont aussi pu conjuguer leurs effets sur la valeur globale de la production, ont permis des hausses significatives du revenu, malgré une hausse des consommations intermédiaires, notamment pour les filières végétales.

Actualités

Le nouveau régime d'enregistrement des exploitations porcines : le 14 juin, le ministre chargé de l'agriculture, Stéphane LE FOLL a annoncé, lors de l'assemblée générale de la Fédération Nationale Porcine (FNP), une future évolution des règles d'enregistrement des exploitations porcines qui dispensera celles contenant de 450 à 2000 places de la procédure d'enquête publique. Il a aussi invité les interprofessions des différentes filières viande à œuvrer ensemble pour rédiger des cahiers des charges concernant les origines et le mode d'élevage. La FNP s'est réjouie de cette nouvelle et a souhaité la mise en place d'un fond de solidarité céréaliers-éleveurs au bénéfice des filières les plus consommatrices en céréales.

Condamnation de la France par l'Europe sur le dossier Nitrates : lors de la révision des zones vulnérables en 2007, certaines parties des bassins Rhin-Meuse, Loire-Bretagne, Rhône-Méditerranée-Corse et Adour-Garonne n'ont pas été retenues. La France n'aurait pas satisfait à ses obligations de remise en conformité après le délai accordé jusqu'au 28/12/2011. Un autre contentieux court sur une protection insuffisante des eaux bretonnes contre les nitrates. Ces deux décisions sont susceptibles d'entraîner des sanctions pécuniaires lourdes. De nouvelles mesures sont prévues pour remédier à cette situation avec la mise en place du 5ème programme d'actions.

Productions végétales

Les cours sont orientés à la baisse, parfois forte, sauf pour le maïs dont l'évolution est plus irrégulière.

Blé tendre

Les cours subissent une nette baisse (- 33 €/T) en juin pour finir le mois à 191 €/T et donc à un niveau plus faible que celui de 2011 (196,5 €/T) alors que 2012 enregistrait une valeur de 233 €/T.

L'orge

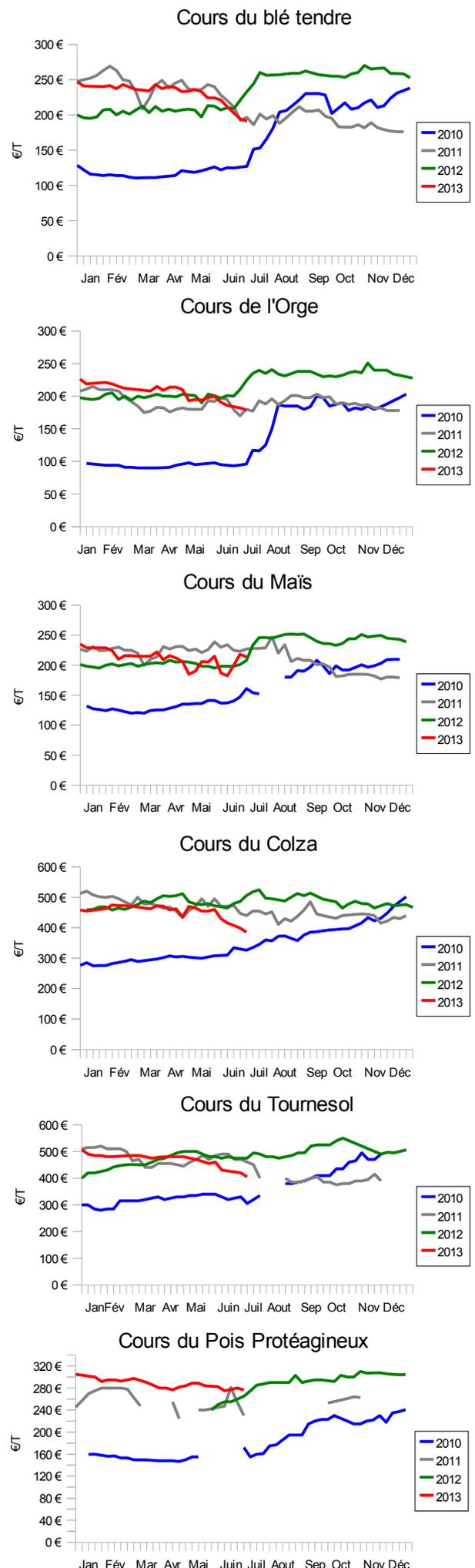
Les cours de l'orge suivent la même évolution avec une baisse de 21 €/T pour finir le mois à 179 €/T et là aussi légèrement au-dessous des niveaux de 2011 et de 2012 (180 et 224 €/T).

Maïs

Les prix sont assez irréguliers depuis la fin avril (185 €/T) et oscillent en juin entre 182 et 218 €/T (soit une fourchette de 36 €/T) pour finir le mois à 224 €/T, soit un niveau proche de 2012 (208 €/T) mais sensiblement inférieur à celui de 2011 (227 €/T).

Colza

Les cours enregistrent une baisse de 45 €/T pour finir à 385 €/T et se rapprochent du niveau de 2010 (327 €/T) orienté à la hausse. L'écart se creuse avec 2012 et 2011 (506 et 440 €/T).



Tournesol

Les cours sont en baisse en juin (- 25 €/T dont - 20 €/T la dernière semaine) pour finir à 405 €/T. Le niveau est inférieur à ceux des deux années précédentes (475 et 460 €/T) et se rapproche de celui de 2010 (305 €/T).

Pois protéagineux

Les cours sont en baisse irrégulière depuis début mars (298 €/T) et ils oscillent entre 275 et 280 €/T en juin pour finir le mois à 277 €/T. Le niveau est supérieur à ceux des années précédentes (172 à 265 €/T).

Productions animales

A l'exception des ovins (en baisse) et des oeufs (stables) les cours sont orientés à la hausse.

Bovins

Les cours poursuivent leur hausse « en escalier », atteignant 4,25 puis 4,30 €/Kg, supérieurs à ceux des années précédentes (3,13 à 3,80 €/Kg).

Porcins

Après une relative stabilité en mai, les cours retrouvent une tendance haussière et reprennent 15 centimes par kg pour finir le mois à 1,69 €/Kg au-dessus des années précédentes (1,37 à 1,63 €/Kg).

Ovins

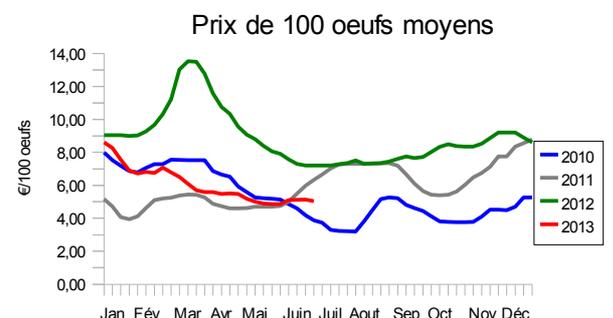
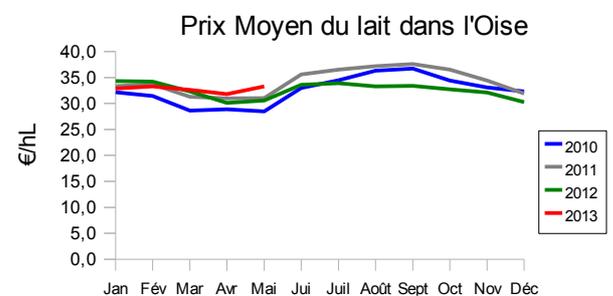
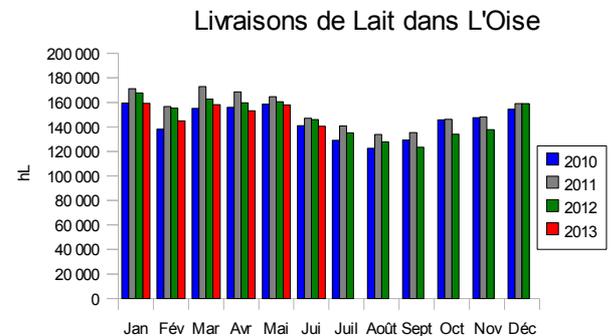
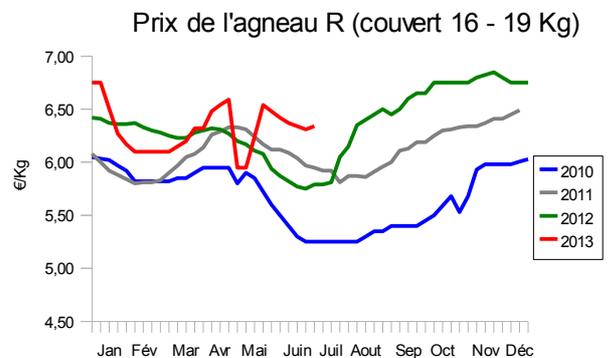
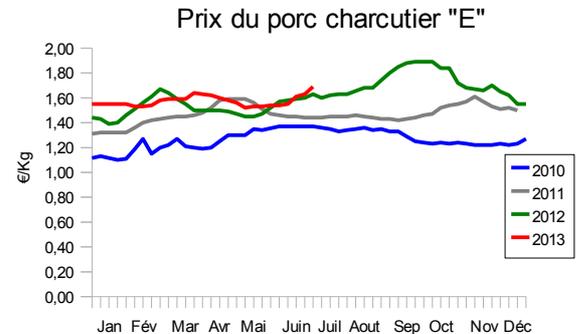
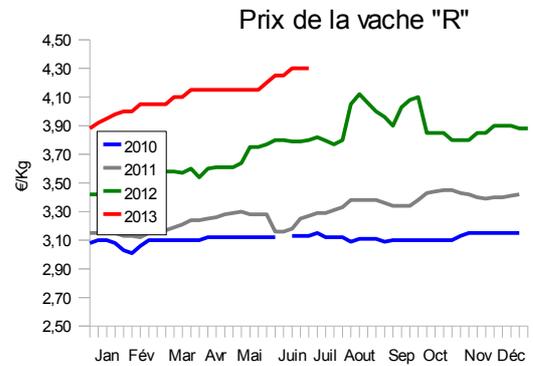
Les cours sont en baisse (- 23 centimes par Kg) depuis la fin mai (6,54€/Kg) et finissent le mois à 6,34 €/Kg après un léger progrès la dernière semaine. Ils terminent le mois à 6,17 €/Kg soit au-dessus des niveaux des années précédentes (5,25 à 5,95 €/Kg).

Lait

Les livraisons en juin sont nettement inférieures à celles de mai (140 445 hL soit - 17 568 hL) et en retrait par rapport à celles des années précédentes (141 010 et 145 939 hL). En mai, le prix était de 33,3 €/hL, soit une hausse de 1,5 €/hL ce qui est supérieur à ceux des années précédentes (28,5 à 31,0 €/hL).

Les oeufs

Après la baisse nette observée depuis décembre 2012 (ralentie en avril), le cours remonte au mois de juin (+ 27 centimes/centaine) pour finir le mois à 5,14 €/centaine. Avec la légère remontée observée, le niveau est proche de ceux de 2010 et 2011 et en retrait par rapport à celui de 2012 qui fut une année exceptionnelle (7,20 €/centaine).



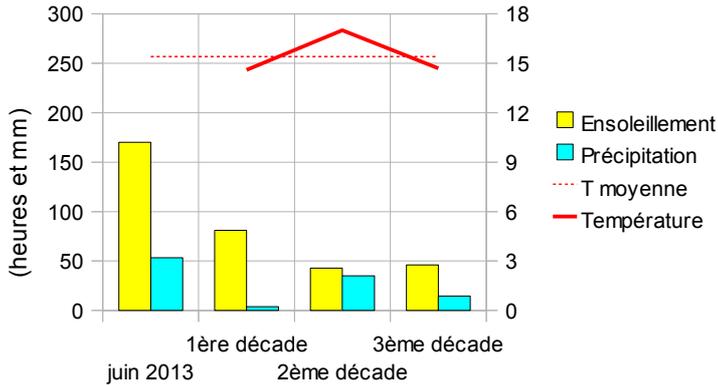
Météorologie

Le mois de juin a été moins ensoleillé (- 42 h soit - 20 %) légèrement plus sec (- 3,8 mm soit - 7 %) et plus frais (- 0,6 °C) que la moyenne. La première décade a été la plus sèche et la troisième la plus fraîche, Il y a eu 10 journées de pluies, 4 d'orage et 2 jours de vent. La température est descendue à - 4,9 °C le 26 et a atteint 28,3 °C le 18/06.

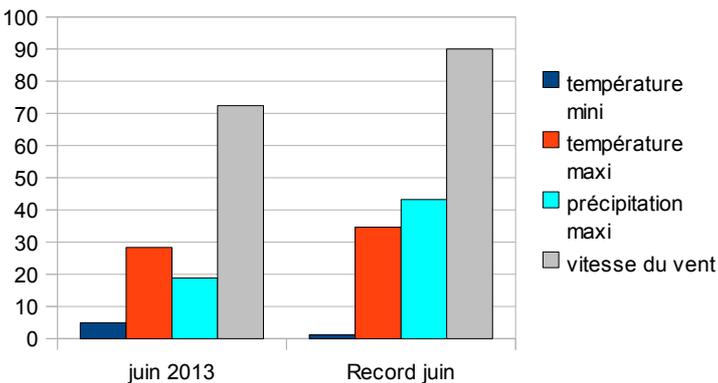
Proverbe

S'il tonne au mois de juin,
Année de paille et de foin.

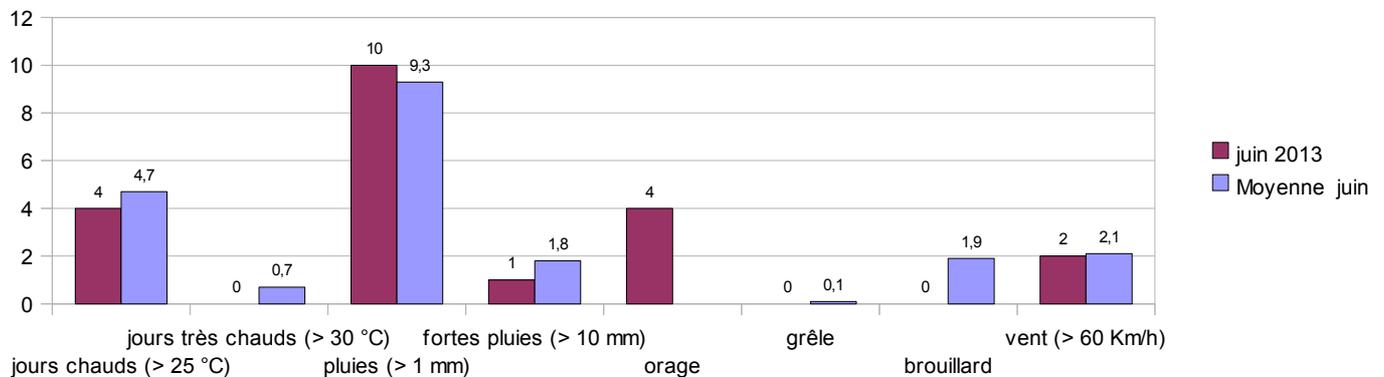
Détail du mois de juin 2013



Extrêmes de juin

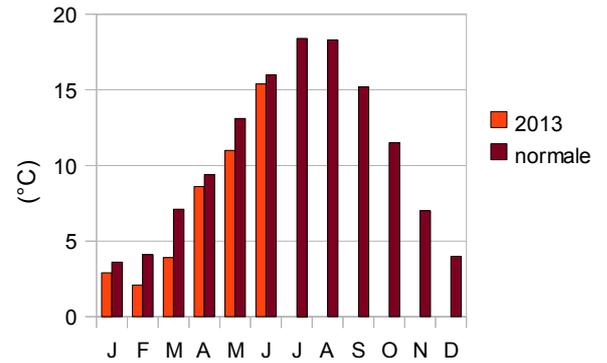


Fréquence des évènements climatiques en Juin



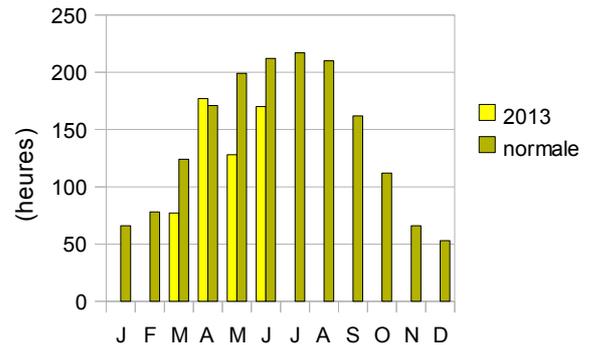
Température 2013

(Beauvais - Tille)



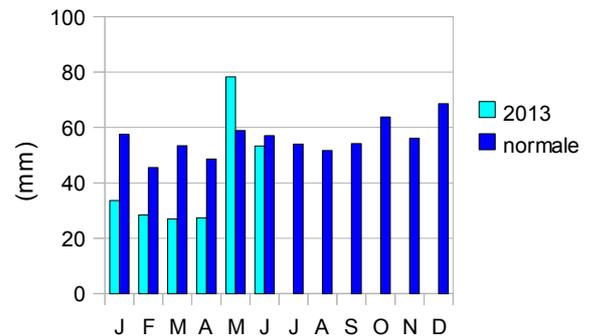
Insolation 2013

(Beauvais - Tille)



Précipitations 2013

(Beauvais - Tille)



PRÉFET DE L'OISE

Direction Départementale des Territoires
2, Bd Amyot d'Inville - BP 20317
60021 Beauvais cedex
Téléphone : 03 44 06 43 47 - Télécopie : 03 44 06 43 00
Courriel : ddt@oise.gouv.fr

Directeur de la publication : Jean-François TURBIL
Rédaction : Olivier Renaud
Impression : DDT
dépôt légal : à parution
ISSN : 1260 - 8289

Pour en savoir plus : sites internet
- de la DDT de l'Oise : <http://www.oise.equipement-agriculture.gouv.fr>
- de la statistique agricole : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>
- de Météo France : <http://france.meteofrance.com>